

RENNES, le 26 novembre 2008

Objet : **Guichet unique à RENNES**

Madame, Monsieur le maire,

Faire gagner du temps à tous les demandeurs d'emploi, tel est l'enjeu de la nouvelle organisation que l'Assedic et l'ANPE mettent en place sur leurs sites respectifs de Rennes avec le **guichet unique**.

A compter du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008, les demandeurs d'emploi de la région de Rennes effectuent toutes leurs démarches en un seul déplacement :

- A l'Assedic, ils rencontrent d'abord un conseiller Assedic pour :
  - valider leur inscription faite **au préalable** sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr) ou éventuellement par téléphone au 3949 (*selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors éventuel surcoût de votre opérateur*)
  - étudier leur demande d'allocation et obtenir les informations nécessaires à la gestion de leur compte, à l'actualisation de leur situation, ou accomplir un certain nombre d'autres démarches via leur espace personnel sur [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr).
  - déterminer les risques de chômage permettant à l'Assedic et l'ANPE d'adapter les services adéquats à leur propre situation.
- puis, ils rencontrent, **aussitôt et dans les mêmes locaux**, un conseiller ANPE pour :
  - élaborer leur projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) au cours d'un entretien individuel
  - enclencher les premières actions pour favoriser leur retour à l'emploi : consultation des offres d'emploi et orientation vers [www.anpe.fr](http://www.anpe.fr).

Véritable rapprochement des services Assedic et ANPE au profit des clients, les guichets uniques constituent une base solide sur laquelle construire le nouvel établissement (**Pôle emploi**) qui réunira les deux organismes début 2009. Pour les demandeurs d'emploi, c'est un gain de temps avéré : en un seul déplacement, ils bénéficient de l'offre de services Assedic-ANPE, ce qui leur fait gagner environ un mois dans la recherche effective d'une nouvelle situation. Nous vous remercions de relayer auprès de vos concitoyens l'information sur cette nouvelle organisation conçue pour accélérer le retour à l'emploi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le maire, nos meilleures salutations.

Assedic de Bretagne  
Le Directeur Régional

ANPE Bretagne  
Le Directeur Régional ad interim



Thierry DORANCE-HOUSSAY



Marc PICQUETTE